l'Union des sports aériens, qui serait courus, dans la matinée, sur la piste du Vélodrome de la Seine, et, dans l'après-midi, au Luxembourg, au championnat de longue paume. Le congrès durera jusqu'au 21 juin.

LE FAUX BARON STERNBERG

Paris, 17 juin. — On sait qu'il existe une famille Sternberg qui a prouvé que le fameux anarchiste de Liége avait usurpé titre et nom en se servant des papiers perdus par le véritable baron Ernest de Ungern-Sternberg, actuellement à Gribraltar. Mais, en voici bien d'une autre, s'il faut en croire le *Figaro*:

« Il existe à Paris une société de graphologie dont Alexandre Dumas et Mgr Barbier de Montault sont présidents honoraires et qui a pour vice-présidente d'honneur une baronne russe. — authentique celle là, — la baronne Ungern von Sternberg, de Reval. Quelques membres de cette société eurent ces jours-ci l'idée de demander à la baronne Sternberg si elle ne pensait pas qu'il y eût sous cette affaire quelque mystification ou au moins quelque malentendu qu'on pût dans son intérêt dissiper. La baronne Ungern von Sternberg a répondu aussitôt à ses amis par une note fort curieuse qu'on nous communique à l'instant.

« Cette dame raconte qu'il y a trois ou quatre ans, elle a connu, en effet, un certain baron Ernest Ungern-Sternberg qui, se trouvant à Berlin sans ressources et endetté, fut invité par sa famille à quitter l'Allemagne et à s'en aller au loin chercher fortune. Le baron était un homme d'environ trente-trois ans qui avait fait, au début de sa jeunesse, comme officier russe, campagne contre les Turcs; il partit décidé à prendre du service soit chez nous, à la « légion », soit aux Indes néerlandaises ou anglaises. Ses préférences n'étaient pas autrement fixées.

« Il était convenu qu'une « personne de confiance » lui remettrait à son arrivée à Marseille les fonds dont il avait besoin pour continuer sa route. Il partit donc... Trois années « s'écoulèrent et jamais l'argent qui l'attendait à Marseille n'a été touché. On ne l'a plus revu. Se cache-t-il quelque part ou a-t-il péri ? On ne sait pas.

« Ce qui semble certain à la baronne Ungern-Sternberg, c'est que les papiers trouvés dans la fameuse valise de Liége sont les siens. Elle affirme que le criminel poursuivi ne saurait être le véritable baron Sternberg, car un le signalement ou les portraits publiés ne se rapportent à lui. L'anarchiste de Liége est un homme de 27 ans. Le baron Sternberg en a au moins 37. Elle ajoute qu'au cours de l'automne de 1893, l'attention de la police berlinoise fut appelée sur deux jeunes gens qui traversèrent l'un après l'autre la capitale allemande, porteurs du mystérieux passeport et bientôt disparurent.

« Ainsi il ressortirait qu'il existe ou qu'il a existé deux barons Ungern Sternberg, dont l'un réside en Espagne comme fonctionnaire de son gouvernement, tandis que l'autre a disparu; que tous deux ont perdu leurs passeports *en quittant la* Russie, et que c'est l'un de ces passeports perdus par les deux vrais Sternberg qu'un faux Sternberg utilise...

« Mais alors il serait fort intéressant de savoir auquel des deux homonymes appartiennent les papiers trouvés à Liége et comment cet ex ou ils proviendraient du Sternberg disparu l'anarchiste poursuivi a pu se les procurer. Le vol de passeport est aujourd'hui constaté. Il reste à rechercher maintenant si, à la *source* de ce vol, il n'y a pas un guet-apens. »

LOUIS XVII

Le *Gaulois* publie la lettre suivante adressée à M. J. Cornély :

« Monsieur, le bruit qui se fait en ce moment autour de l'exhumation de Sainte-Marguerite n'apporte rien aux conclusions tirées par M. Chantelauze, dans la brochure qu'il fit paraître après son *Louis XVII* et qu'il intitula les *Derniers Chouans ou la mort de Louis XVII*. Loin de les infirmer, il en assure la valeur.

« J'avais été assez heureux pour lui communiquer la plus grande partie des documents qu'il contient et M. Laguerre n'a pas eu longue recherche à faire pour désigner l'endroit où pouvait se retrouver le cercueil exhumé en 1846; j'ai entre les mains la note autographe au crayon de la vénérable sœur Gergonne, qui me résume les souvenirs recueillis lors de son entrée à la communauté de Sainte-Marguerite, et il est peu probable que M. Laguerre ait connu personnellement la « Mère Montvoisin », qui paraît cependant avoir quelque parenté avec la « vieille femme » dont parlent des articles récents, elle était déjà vieille en 1857, et M. Laguerre, je pense, n'était pas d'âge alors à recevoir ses dépositions, ni à les provoquer.

« Pour trouver cette indication de la nouvelle inhumation, il n'a eu qu'à ouvrir le dernier opuscule de M. Chantelauze, à la page 61. Je constate qu'il a oublié, ou tout au moins négligé de signaler ce détail aux panégyristes de sa prétendue découverte.

« L'examen des médecins et des spécialistes coïncide avec celui de 1846, et si je m'associe aux réserves que vous faites, au point de vue du droit, en ce qui concerne le permis d'exhumation, je me réjouis qu'il ait été donné, comme l'aurait souhaité M. Chantelauze, puisque, connaissant l'identité d'adresse des ossements exhumés avec ceux de l'enfant mort au Temple, il n'y a plus qu'à s'en tenir aux conclusions du problème « si *magnifiquement résolu par M. Chantelauze* ».

« Et fût-il démontré, au pis-aller des choses qu'il y a eu substitution, je ne vois pas en quoi les Naundorff, derniers survivants de tant de nouveaux dauphins en pourraient bénéficier; il leur resterait toujours à prouver le roman de leur origine.

« Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes respectueux sentiments et faire le usage qu'il vous conviendra de cette communication » HENRI GAUELE,

» Vicaire à Saint-Pierre de Chaillot. »

LA SITUATION DE LA SOIERIE

Le *Moniteur du tissage mécanique des Soieries* constate que peu plus de travail que le mois dernier pour quelques genres d'étoffes :

Le pongée uni chaine grège tramé schappe a motivé des ordres nouveaux assez étendus, principalement dans les basses qualités.

En batavia chaine grège tramé schappe, la demande est encore très médiocre, et la fabrication de ce tissus reste beaucoup plus faible que celle du pongée.

Le côtelé chaine grège tramé coton continue à donner lieu à de petites commissions d'échantillons.

La doublure teinte en pièce, loin de faiblir au tissage, est plutôt en progrès sur le mois passé, et le serge chaine grège tramé coton, la polonaise, ainsi que le merveilleux, ne cessent d'alimenter un grand nombre de métiers.

La fabrication de l'étoffe pour parapluie teinte en pièce manque absolument d'entrain. Les ordres font défaut pour l'austria chaine grège tramé coton et sont très clairsemés pour le satin de Chine 5 lisses.

En écharpe chaine grège tramé schappe, la demande est presque nulle, et le même article tramé coton se tisse en petite quantité dans les qualités à bon marché.

Le satin grège ne reprend pas sa marche en avant et paraît plutôt enclin à entretenir un moins grand nombre de métiers mécaniques.

La vente du china, de la florentine et de la mareline est, depuis plusieurs mois, de beaucoup inférieure à la moyenne habituelle et la fabrique a dû réduire notablement sa production.

En crêpe de Chine, les ordres de tissage se font toujours désirer, mais on commence à concevoir quelques espérances pour le réveil de cet article.

Le damas chaine grège tramé schappe et la bretatelle chaine grège tramé coton persistent dans leur tenue relâchée et leurs mauvais prix de façon, et les stocks qui existent en fabrique ne plaident pas en faveur du relèvement de leur fabrication.

En étoffe du Levant, le tissage des brocades chaine soie et chaine coton trame métal continue faiblement pour la Syrie, la Perse, la Tunisie et le Maroc. Les nouvelles qui nous parviennent du marché indien nous dépeignent sa situation comme très mauvaise : les consignations y ont accumulé des stocks de tissus qui éloignent toute idée de fabrication nouvelle, du moins dans un temps rapproché.

Le velours poil schappe commence à exciter un peu l'intérêt des acheteurs et semble se préparer à faire une nouvelle campagne. En peluche couleur de basse qualité, la vente prend aussi un surcroît d'animation.

Le damas cuit noir, dans les comptes légers, adopte une bien meilleure allure et a repris possession de tous les métiers qu'il avait abandonnés.

Le damas cuit couleur glacé, pour robe, et les petits façonnés glacés, pour cravate, ont fait naître quelques ordres, mais leur fabrication demeure beaucoup plus restreinte que celle du damas noir.

La cachemirienne façonnée, chaîne coton tramé soie, a bien inutilement poursuivi ses essais, et son prix de revient trop élevé a mis un terme à son existence.

Le satin chaîne cuit tramé coton est en mauvaise posture, et a déserté la plupart des métiers qui lui étaient consacrés. En noir les genres spéciaux pour chaussure, gibus et corset ont constitué des stocks assez forts pour déterminer l'arrêt de la fabrication. Un petit nombre de métiers reste au service de la polonaise noire, du satin rayé pour le levant en jumelle, et du satin rayé pour doublure, avec des dispositions nouvelles produisant des effets d'armures par le remettage.

La vente du mouchoir façonné au carré est toujours des plus médiocres, et ne pourra reprendre aucun entrain, tant que cet article n'aura pas retrouvé son débouché dans l'exportation. Malheureusement cette époque paraît encore éloignée. L'Amérique du Sud est aux prises avec une situation économique qui lui enlève tout crédit; en Angleterre, la mode a répudié le mouchoir au carré après l'avoir longtemps favorisé; en Portugal, le marché est gâté par des consignations qui avilissent le prix de la marchandise, et les dernières collections soumises aux acheteurs de ce pays n'ont produit que des commandes tellement intimes qu'elles étaient inacceptables. Pour la clientèle française, on tisse seulement quelques beaux mouchoirs chaine cuit, tramé cuit et du Nagasaki chaine grège, tramé grège.

Les usines mécaniques traitent ordinairement l'armure teinte en flotte traversent une période des plus pénibles. Le surah et le merveilleux couvrent à peine le quart du nombre des métiers, obligeant les manufacturiers à se rejeter sur les tissus teints en pièce, afin d'atténuer autant que possible les effets du chômage.

Les pluies persistantes ont rendu plus facile la vente au détail du parapluie teint en flotte mais elles n'ont pas exercé une bien grande influence sur l'écoulement des stocks de l'étoffe en fabrique, lesquels demeurent très largement pourvus. Cependant, il se donne quelques commissions que les maisons d'achat distribuent parcimonieusement, avec l'espoir que la soie n'a pas atteint ses plus bas cours.

La vente de l'ombrelle façonnée n'a pas rencontré, cette année, une température propice et subit un regrettable temps d'arrêt. Aussi, les commissions de réassortiments ont elles été à peu près inconnues, et y a-t-il même lieu de craindre l'annulation de quelques rares suppléments transmis le mois dernier.

Le ruban façonné chaine grège tramé coton ou schappe se tisse en petite quantité, et, contrairement à ce qu'on espérait, la reprise de cette étoffe, qui ordinairement se produit en mai, est encore ajournée.

Les articles à torsion ont de la peine à reprendre quelque faveur. Dans les usines spécialement outillées pour ces genres, le crêpe lisse entretient molle ment quelques métiers, et la fabrication de la mousseline soie en 35, en 60 et 120 centimètres, après quelques semaines d'une activité relative, retombe dans son ancienne langueur.

A Lyon, dans les ateliers de tissage à la main, on a vainement attendu le retour des façonnés nouveautés qui sont toujours en souffrance. On monte néanmoins quelques damas brochés dans les couleurs claires. En unit, les taffetas quadrillés et les surahs ont cédé la place à la moire qui n'alimente plus le lissage que pour la vente sur banque à la bengaline tramé laine qui reparaît sur un certain nombre de métiers.

A la campagne, l'arrêt de la fabrication est plus sensible qu'à la Croix-Rousse. Dans les régions où l'on traite les étoffes de soie pure, la moire disparaît complètement et n'est que partiellement remplacée par la bengaline tramé laine, le taffetas cuit noir et couleur uni et glacé, et la faille souple couleur. Dans d'autres contrées on a monté du satin grège dans les gros comptes de 120 dents à 6 fils qui, sur les métiers à bras, se font à meilleur marché et avec plus de perfection que dans les usines mécaniques.

En résumé, le tissage à façon travaille, comme précédemment, dans de mauvaises conditions au point de vue économique et sa situation est toujours assez précaire, mais elle n'a pas empiré depuis le mois dernier, et les métiers, dans plusieurs genres d'étoffes, sont même plus fréquemment alimentés.

NOUVELLES DU JOUR

M. Viger à Cahors

Paris, 17 juin. — M. Viger, ministre de l'agriculture, a présidé aujourd'hui la distribution des récompenses du concours régional de Cahors. Dans un discours applaudi, il a fait l'éloge de Gambetta, et, après avoir conseillé la propagation de l'enseignement agricole, et félicité les éleveurs des progrès réalisés par eux, il a terminé ainsi :

« Est-ce à dire que tout est fait, Messieurs, nous ne le pensons pas, et nous prouvons que telle n'est pas notre pensée en déposant de nouveaux projets, en étudiant tous les moyens de venir en aide au travail agricole, en facilitant la vente des produits du sol, en cherchant à atténuer les charges qui pèsent sur la petite propriété. Mais, Messieurs, si l'œuvre de la République, à l'examiner froidement, loyalement, en dehors des passions et des intérêts des partis, peut défier hardiment la comparaison avec les gouvernements antérieurs, elle est condamnée à demeurer stérile, nous serons réduits à piétiner sur place si le système des agitations à tout propos, et bien souvent hors de propos, tend à remplacer le calme nécessaire à la discussion sérieuse et approfondie des affaires du pays. Quelle que soit l'ardeur des convictions, on la diversité des opinions, il est toujours possible de les exposer et de les discuter quand on ne substitue pas au raisonnement l'injure et le dénigrement systématique des institutions parlementaires, sauvegarde de nos libertés contre l'oppression cesarienne ou démagogique.

« Je connais, Messieurs, le profond attachement des populations de ce département à la République : aussi suis-je persuadé de ne pas rencontrer parmi vous de contradicteurs en exprimant le désir ardent que les républicains du Parlement fassent trêve à des agitations stériles, s'imposent pour combattre les principes révolutionnaires et les utopies socialistes afin que nous puissions discuter avec fruit les réformes fiscales et les diverses questions intéressant cette agriculture, source féconde de prospérité pour le pays.

« La devise de nos agriculteurs, au milieu desquels j'ai passé ma vie, je la connais bien, et c'est par elle que je termine : Ordre et Progrès dans la République ».

Une imprimerie nihiliste à Varsovie. — Un conflit entre nihilistes et agents de police. — Trois tués, — Sept arrestations.

Berlin, 17 juin. — Une dépêche de Varsovie annonce que la police a découvert une imprimerie clandestine où elle a surpris des nihilistes qui ont opposé une vive résistance : trois ont été tués : sept ont été arrêtés ; deux agents ont été blessés.

La catastrophe de Macrisch-Ostrau

Troppau, 17 juin. — Des constatations faites hier, il résulte que le nombre des victimes de l'explosion de grisou dans le district de Kerwin s'élève à 224.

Au cours des opérations de sauvetage il y a eu 35 victimes dont 25 ont trouvé la mort: 128 des mineurs qui ont péri étaient mariés; on n'a pu encore déterminer le nombre d'enfants qu'ils laissent derrière eux.

Les recherches continuent, les obsèques des victimes ont eu lieu cette après-midi.

Les funérailles de M. Nicotera

Naples, 17 juin. — Les funérailles de M. Nicotera ont eu lieu aujourd'hui; le roi, le Parlement y étaient représentés; des députations nombreuses, toutes les autorités et des troupes y assistaient; le cercueil était sur un affût de canon, attelé de six chevaux; huit discours ont été prononcés.

La question financière en Italie

Rome, 17 juin. — On assure que la commission des 15 est hostile aux nouvelles propositions du gouvernement, notamment à la réduction de la rente, et favorable au maintien des économies militaires. Néanmoins, il est probable qu'en raison des nécessités de la situation, une entente finira par intervenir.

Une grève importante de mineurs

Edimbourg, 17 juin. — Les mineurs du Midlot-Thian et du West-Othan ont décidé la grève pour lundi en huit.

Un grand incendie aux États-Unis

New-York, 17 juin. — Les abattoirs centraux de Jersey-City ont été brûlés hier soir. Deux mille moutons vivants ont été perdus. Les pertes sont considérables. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Un coup de grisou dans une mine en Allemagne

Berlin, 17 juin. — Un coup de grisou a éclaté dans la mine de Redlen, près de St-Jean-sur-la-Sarre. Plusieurs mineurs sont en danger de mort.

Le cas de l'ambassadeur d'Italie à Berlin

Rome, 17 juin. — On assure que le comte Lanza, ambassadeur d'Italie à Berlin, va être prochainement rappelé, sa position étant compromise à la suite d'un manque de tact involontaire commis par lui envers un parent de l'empereur occupant en Allemagne une haute situation.

Un sinistre maritime dans la mer d'Azof
Huit victimes

Saint-Pétersbourg, 17 juin. — Le bateau russe *Mavoussia*, abordé dans la mer d'Azof, pendant un brouillard, par le bâtiment grec *Egyptos*, a coulé avec sa cargaison de blé. Huit personnes ont été noyées.

Le prince Ferdinand et la Russie

Saint-Pétersbourg, 17 juin. — Le *Swett* dit que le prince Ferdinand a demandé à Saint-Pétersbourg, avant de se rendre en Bulgarie, si la Russie était opposée à sa candidature et qu'on lui a répondu que la Russie n'avait rien contre lui personnellement mais que les traités internationaux devaient être observés. Le journal russe engage le prince à se faire élire encore une fois d'une façon légale et déclare que c'est là le seul moyen de satisfaire les libérateurs de la Bulgarie dont les sentiments ont été blessés.

L'élargissement de M. Balhaut

Il paraît *probable* (et nous ne soulignons pas *probable* sans motifs, dit la *Patrie*) que M. Balhaut obtiendra, à l'occasion du 14 juillet, la remise entière de sa peine. Des démarches ont été faites à ce sujet, auprès de divers membres du cabinet, par des amis dévoués qui auraient obtenu la promesse d'un très prochain élargissement de l'unique corrompu du Panama, l'ancien intime de M. Baïhaut.

L'affaire Sapor

Nous avons donné, hier, la condamnation à laquelle la Cour d'assises d'Alger a condamné le conseiller général Sapor, maire d'Aumale. Le *Temps* dit à ce sujet :

« Tel est le résultat de ces longs débats. Encore, si c'était fini! Mais non, il va falloir recommencer, au moins partiellement, car Sapor va pouvoir invoquer cesser l'arrêt qui le condamne sur les trois chefs d'accusation.

« La défense, en effet, a relevé dans la liste des douze jurés de jugement qui a eu lieu un jeune homme qui n'avait pas moins par la loi, n'étant âgé que de 28 ans. Vraisemblablement, il aurait dû dresser la liste du jury de la session et de faire des notifications nécessaires auraient bien pu s'apercevoir de la chose. Ce n'est qu'en cassation, malheureusement tenu en réserve par la défense, n'a été révélé par elle qu'une fois l'audience levée, la constatation de son existence par des conclusions étant inutile. »

Le traité anglo-congolais

Bruxelles, 17 juin. — *L'Indépendance belge* a reçu de son correspondant de Berlin la nouvelle suivante :

« Berlin, 16 juin. — Sir Edw. Malet, ambassadeur de Sa Majesté britannique à Berlin, a notifié hier, à l'office des affaires étrangères, que le gouvernement anglais ainsi que le souverain de l'État indépendant du Congo ne pourraient pas soumettre à un congrès européen le litige relatif à la convention du 12 mai, et que les deux gouvernements désiraient régler directement, par voie diplomatique, avec les puissances intéressées, les difficultés pendantes. »

Berlin, 17 juin. — L'annonce de la concentration importante de forces militaires congolaises dans l'Oubangui a produit en Allemagne une aussi mauvaise impression qu'en France. La *Gazette de la Croix* dit que ces troupes, bien qu'elles soient supérieures en nombre aux forces *françaises, éviteront un conflit qui rompprait les négociations* et menacerait la neutralité du Congo et peut-être même de la Belgique.

Berlin, 17 juin. — La *Gazette nationale* dit que, si le Congo ne fait pas droit aux réclamations de l'Allemagne au sujet du bail de la bande de terrain, il se pourrait que l'Allemagne ne reconnût plus la neutralité du Congo.

Assemblée générale de la presse monarchique des départements

Paris, 17 juin. — L'assemblée générale de l'Association de la presse monarchique et catholique des départements a eu lieu aujourd'hui, à dix heures du matin, dans les salons du restaurant Terraza, au Palais Royal.

M. *Eugène Dufeuille présidait la réunion*. A ses côtés avaient pris place MM. Ernest Baudouin et Rocouffort, vice-présidents, et M. Edmond Robert, trésorier de l'association.

L'assemblée a entendu la lecture des rapports du trésorier et des administrateurs de la caisse des retraites. Puis M. H. de Lagoutte a donné lecture du rapport général sur les travaux du comité pendant l'exercice 1893-1894.

Après avoir réglé quelques questions d'ordre intérieur, notamment le fonctionnement de la caisse des retraites, l'assemblée a procédé à l'élection des membres du comité. Celui-ci, réuni après l'assemblée générale, s'est constitué de la manière suivante : Président : M. Eugène Dufeuille; vice-présidents : MM. Ernest Baudouin et Rocouffort; secrétaire-général : A., de la Chanonie; trésorier : M. Edmond Robert; rapporteur général : M. Bérand.

Membres titulaires : MM. Bandouin, de Cardonne, de la Chanonie, Cortilhot, Havard, de Lagonde, Macé, Robert. Membres suppléants : MM. Arsac, du Bousquet, Bouché, Dupuy, Simon, Petiot, Petit, du Taillier. Commissaires des comptes : MM. Bonard, Luzurier. Après la réunion un déjeuner privé a réuni les différents membres présents.

Au dessert, M. Eugène Dufeuille, président de l'Association, a parlé des services rendus au parti royaliste par la presse monarchique, dont il a félicité les membres de leur fidélité et de leur dévouement. Puis il a porté un toast au comte de Paris, au duc d'Orléans et à la famille royale.

Condamnation à mort d'un militaire

Tunis, 17 juin. — Le conseil de guerre a condamné à mort pour outrages par paroles, gestes et menaces, voies de fait envers son supérieur pendant le service et outrages par paroles envers les membres du conseil, le soldat Loiseau, du 3e bataillon d'Afrique.

Le plébiscite de la « Libre Parole »

Voici les résultats du dépouillement de la troisième séance du plébiscite de la *Libre Parole* :

Bulletins ouverts : 10.502. — Prince Victor Napoléon, 4.456; Général X..., 3.488; comte de Paris, 1.507; Casimir Périer, 200; Cavaignac, 102; Carnot, 84; Challemel-Lacour, 54; Brisson, 41; Constans, 39; Dupuy, 33.

Assaut d'un débit de vins à Clichy

Paris, 17 juin. — Au numéro 94 de la rue de Paris, à Clichy, existe un débit de vins tenu par les époux Frechet. Au nombre des clients se trouvait un menuisier, Louis Cochet, âgé de trente-deux ans, domicilié avenue des Batignolles, à St-Ouen. Celui-ci, en retard pour le paiement de son mois de nourriture, fut assigné par Frechet, chez le juge de paix du canton et condamné à payer au débiteur 3 fr. par semaine.

Mercredi dernier, quand le menuisier se présenta pour acquitter sa petite dette, une discussion s'engagea, qui dégénéra bientôt en rixe, et Cochet, frappé avec la dernière violence par Frechet, tomba si malheureusement qu'il se fractura la jambe en deux endroits. Relevé dans un état pitoyable, le blessé fut transporté à l'hôpital Beaujon. A la suite de ces faits, le marchand de vins, déjà peu aimé dans la localité, trouva jeudi matin sa boutique défoncée, les volets fracturés et les vitres cassées, et avant-hier soir une foule hostile se pressait devant le débit, menaçant de l'incendier.

M. Briy, commissaire de police, établit un service d'ordre et les manifestants purent être refoulés, mais en se retirant ils promirent de revenir. Ils ont tenu parole et, hier soir, une foule évaluée à plus de trois mille personnes se pressait rue de Paris, paraissant résolue à faire l'assaut de la boutique et lançant des pierres contre la devanture. Les agents, qui avaient été consignés, sont accourus aussitôt, renforcés par une brigade de gendarmerie à pied; ils ont fait plusieurs charges et la foule a été enfin dispersée.

Par ordre de M. Briy, la boutique de M. Frechet, ainsi que la plupart des établissements voisins ont été fermés. Une dizaine d'arrestations ont été opérées. Le commissaire de police a demandé à la préfecture d'ordonner la fermeture de cet établissement.

L'attentat contre M. Crispi

Rome, 17 juin. — La *Riforma* dit que la conviction générale est que l'attentat contre M. Crispi est le fait d'un complot dont Paolo Lega (on a dit Pietro par erreur) n'a été que l'instrument.

Vienne, 17 juin. — Les journaux sont unanimes à flétrir l'attentat dirigé contre M. Crispi. Ils croient que cet attentat aura pour effet d'assurer à M. Crispi l'appui de ses adversaires politiques eux-mêmes. D'autre part, ils considèrent cet attentat comme un avertissement d'avoir à redoubler de vigilance contre les éléments révolutionnaires.

Berlin, 17 juin. — Le *Vorwaerts* dit que M. Crispi, en comédien, a organisé un attentat vieux jeu avec un pistolet, et cela à l'époque de la dynamite. La Chambre italienne s'est prêtée à cette comédie, mais il disparaîtra bientôt de la scène politique, afin que le peuple italien, tyrannisé et affamé, puisse enfin obtenir justice et prospérité.

L'Allemagne et le traité anglo-congolais

Londres, 17 juin. — Le correspondant berlinois du *Times*, après lui avoir télégraphié le contenu d'un article de la *Gazette de Cologne* sur le traité anglo-congolais, ajoute que l'opinion est très montée en Allemagne et pourrait pousser le gouvernement à des mesures énergiques si prompte satisfaction n'était donnée.

« Depuis la retraite du prince de Bismarck, jamais la politique coloniale du gouvernement impérial n'a reçu du public un appui si unanime que dans les circonstances présentes. »

Situation météorologique. — Rouhaix, 18 juin. — Hauteur barométrique 757 Température A sept heures du matin 9 degrés au-dessus de zéro A une heure du soir 17 degrés au-dessus de zéro A cinq heures du soir 16 degrés au-dessus de zéro.

Paris, 17 juin. — Voici, d'après le bureau central météorologique, l'état général de l'atmosphère, aujourd'hui, dimanche, 17 juin :

Le baromètre descend rapidement dans le nord-ouest de l'Europe et une des dépressions signalées hier au large des Iles-Britanniques s'est avancée à l'ouest de l'Ecosse (Hébrides, 751 mm.). Les fortes pressions se retirent sur le sud-ouest de la France et l'Espagne. Le vent est faible ou modéré d'entre ouest et sud sur la Manche et la Bretagne, assez fort au sud de l'Irlande. Des pluies sont signalées en Autriche, l'est et le centre de la France, ainsi que dans l'ouest des îles-Britanniques.

La température s'abaisse vers notre littoral de la Manche et de la Provence, elle monte presque partout ailleurs. Ce matin, le thermomètre marquait 11° à Wisby, 15° à Paris, 20° à Alger, 22° à Trieste. On notait 7° au puy de Dôme, 5° au pic du Midi et 3° au mont Ventoux. En France, le temps va rester à ondées dans le nord et la température se tenir voisine de la normale. A Paris, hier, l'après-midi, nuageux. Depuis hier, température max. 21°9; min.: 9°7; moyenne: 15°3; inférieure de 1°8 à la normale. Baromètre à sept heures, à la station, 764 mm et à la tour Eiffel, max : 48°0; min. : 13°4.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le Canal des Deux-Mers et la Société de Propagande. — Nous avons publié, sous toutes réserves, les accusations portées par un journal parisien, l'*Etoile de France*, contre M. Emile Moreau, ex-député de Roubaix, et inséré une lettre de protestation contresignée par lui. L'*Etoile de France* commence aujourd'hui la publication, en feuilleton, de la brochure le *Canal des Deux-Mers*, par M. Louis Verstraet, ingénieur, et administrateur délégué de la *Société anonyme du Canal des Deux-Mers*, document dans lequel, d'après notre confrère, auraient été puisées les bases qui ont servi à la formation de la Société de Propagande.

Après avoir présenté les considérations sociales qui démontrent la nécessité de construire un canal maritime entre l'Océan et la Méditerranée, M. Verstraet parle des avantages militaires que l'on doit retirer de cette œuvre et dit que l'annihilation de Gibraltar par le Canal des Deux-Mers rendrait à la France son influence traditionnelle en Orient, et donnerait au pavillon tricolore la suprématie de la Méditerranée, qu'il n'aurait jamais dû perdre.

L'*Etoile de France* continuera la publication de ce document que le *Journal de Roubaix* fera connaître à ses lecteurs.

La fête de Notre-Dame du Perpétuel Secours a été célébrée solennellement dimanche en l'église Saint-Sépulcre, avec les marques d'une sincère confiance, de la part des fidèles. La principale cérémonie de la journée a eu lieu aux vêpres auxquelles s'était rendue une assistance particulièrement nombreuse.

Après la lecture des touchantes recommandations faites par M. le curé de la paroisse, M. le chanoine Chabé a prononcé un remarquable discours. Avec l'autorité de son expérience, et la distinction de son langage, il a montré combien tous les âges et toutes les conditions avaient besoin, dans les multiples circonstances de la vie, d'avoir recours à la pressante intercession de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Il a terminé en recommandant à son auditoire une confiance illimitée en ce secours maternel et efficace. Un salut solennel a terminé cette imposante cérémonie.

M. Paschal Grousset à Roubaix. — On annonce la prochaine arrivée à Roubaix de M. Paschal Grousset, le député socialiste qui a si vivement attaqué, il y a quelques jours, à la tribune de la Chambre, M. le Général de Galliffet. M. Paschal Grousset serait invité par le Parti Ouvrier à prendre la parole dans une réunion publique, dont la date n'est pas encore fixée.

Un Roubaisien, M. Emile Tiers, cultivateur au Pont du Sartel, a remporté dimanche au concours de bestiaux de Douai : les 1er et 2e prix pour jeunes taureaux; le 1er prix pour vache; le 2e prix pour génisse.

A propos du Premier Mai. — Deux arrestations. — Dans le compte rendu que nous avons fait de la manifestation du 1er mai, nous avons dit que des désordres s'étaient produits devant l'établissement de M. Amédée Prouvost, rue du Collège. En vertu d'un mandat d'amener, délivré par le Parquet de Lille, la police de sûreté a procédé, samedi soir, à l'arrestation de François Scherpereel, 20 ans, ouvrier chez M. Prouvost, et d'Octave Seigneur, 19 ans, occupé chez MM. Léon Allart et Cie, fabricants, Grande-Rue. Ces deux individus, qui sont de nationalité belge, ont été écroués au poste central, pour être ensuite transférés à la maison d'arrêt de Lille.

Un vol de laines. — Nous avons dit dans notre dernière édition, qu'un vol important de laines avait été commis dans un grand établissement industriel de Roubaix, et que M. Chapé, commissaire de police, avait procédé, dans l'usine même, à l'arrestation d'un ouvrier trieur. Nous pouvons dire aujourd'hui que le vol a été commis chez MM. Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, et que l'ouvrier arrêté s'appelle Adolphe *Dubrulle* et habite rue *Parmentier*. L'enquête se poursuit activement.

Le vol de la rue du Moulin. — Nous avons relaté le vol de tissus commis chez M. F. Wattel, fabricant, rue du Moulin. Samedi soir, M. Chapé, commissaire de police, chargé de l'enquête, a procédé à l'arrestation d'un employé de la maison, Jean-Baptiste Ernest, rue Saint-Laurent. Une perquisition faite à son domicile a amené la découverte d'une partie des tissus volés. Ernest a été écroué au poste central.

Un vol audacieux rue du Fresnoy. — Dans la nuit de vendredi à samedi, MM. Dubar et Declercq, fabricants rue du Fresnoy, ont été victimes d'un vol qui dénote, de la part de ses auteurs, une audace extraordinaire. Après avoir escaladé le mur du jardin de M. Moïse Rogier, voisin de MM. Dubar et Declercq, les malfaiteurs ont pénétré dans le tissage, à l'aide d'une échelle, par une lucarne, et se sont rendus dans le bureau, où ils ont fracturé un pupitre dans lequel ils ont pris une somme de 100 francs et 80 timbres de quittance. L'enquête ouverte par M. le commissaire de police du premier arrondissement n'a pas encore amené l'arrestation des coupables.

C'est à 3 fr. 30 le kilog que se vendra, à partir du 16 juin, le délicieux beurre d'Oostcamp, qui arrive frais tous les jours, rue du Bois, 13, et dans les dépôts-succursales.

Beurre de conserves à des prix exceptionnels; conditions spéciales pour les hôteliers et les pâtissiers. 76573

Un chariot monstre. — Il y a quelques semaines, nous avons annoncé que M. Alexandre Delannoy, charron et maréchal-ferrant, rue de l'Ouest, à Roubaix, construisait un chariot monstre pour le compte d'un commerçant de notre ville. Ce chariot est aujourd'hui terminé, et, dimanche matin, il a été pesé sur la bascule publique de la Grand'Place. Il pèse exactement 4,750 kil. Une foule considérable assistait à ce pesage et a suivi le chariot dans sa promenade à travers la ville.

Menus faits. — Un habitant de Tourcoing, Emile Castel, 40 ans, demeurant rue des Piats, a été arrêté pour avoir samedi fait une dépense de 3 fr. 85 chez M. Devoghe, cabaretier place de la Fosse-aux-Chênes, à Roubaix, dépense qu'il a refusé de payer. Castel a été écroué au poste central en attendant son transfert à la maison d'arrêt de Lille.

— Samedi soir, Louis Heult, 53 ans, rentreur, rue Alfred-de-Musset, a été arrêté rue du Pile par les agents de service dans ce quartier et qu'il avait insultés. Heult qui était pris de boisson a été écroué au poste de la place Ste-Elisabeth.

— M. Roger, vétérinaire chargé de faire l'autopsie du cadavre du chien tué samedi grande Rue, par deux employés des douanes et qui avait mordu quatre enfants, a reconnu que cet animal n'était atteint d'aucune maladie.

— La police de sûreté a procédé, samedi soir, rue de la Redoute, à l'arrestation d'un expulsé, Pierre Malfait, 20 ans, tisserand, rue du Chemin de fer.

— Sept chiens trouvés errants, samedi, sur la voie publique, ont été conduits en fourrière, et des procès-verbaux ont été dressés à la charge de trois propriétaires.

Croix. — *Une grande fête d'escrime au bénéfice des pauvres.* — M. Loridan, professeur d'escrime à Roubaix, avait organisé, pour dimanche, dans la salle des fêtes, à Croix, un assaut d'escrime, auquel la musique municipale et la société de gymnastique la *Patriote* ont bien voulu prêter leur concours. Cette fête, qui a été très réussie, avait attiré un nombreux public, qui a vivement applaudi la musique et notamment le salut d'ensemble par huit tireurs. Un assaut fait par M. Capelaque, maître d'armes au 1er escadron du train des équipages militaires à Lille, et M. Loridan, a été des plus intéressants. La fête ne s'est pas terminée avant neuf heures et demie.

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DÉLICIEUX, à 3 fr. 30

Maison centrale de la laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, **13** (treize). **Ne pas confondre !**

A ROUBAIX : Rue du Bois, 13, rue de l'Industrie, 2 (près la rue de Lille); rue Pierre-de-Roubaix, 150; Aux Halles (stalle 124); place d'Amiens, 25, chez M. Mayot, boulanger; rue Pierre-de-Roubaix, 58, chez M. Dhoudt, boulanger; rue d'Italie, 36; rue de l'Epeule, 194; rue de Tourcoing, 93, chez M. Achille Leleux, épicier; rue du Collège, 134, chez M. Ducrocq, comestibles; rue du Tilleul, 123; chez M. Vandeputte, épicier, boulevard de Strasbourg, 126; chez M. E. Duforest, rue Corneille, 7, près le boulevard d'Armentières.

A CROIX : chez M. Duvivier, épicier, rue de la Gare.

A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, (maison Tanger-Verdonck).

A LILLE : Rue Royale, 38 (épicerie Duvernay-Verdonck). Place de Béthune, 1; rue de Juliers, 64.

N. — Exiger sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp. 76570

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REUBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

La « ducasse. » — La première journée de la « ducasse » annuelle de Wattrelos a obtenu, grâce au beau temps, un succès complet. Les nombreuses baraques installées sur la place, n'ont pas désempli. Les étrangers sont venus, en foule, à cette fête, qui a toujours été fort suivie par les habitants des localités environnantes.

Un carrousel. — Cent quarante-huit cavaliers ont pris part au carrousel qui a été couru dimanche « à la Perche. » La foule était considérable. Cette fête coïncidant avec la kermesse de Wattrelos, a obtenu un grand succès. Les prix ont été attribués comme suit :

1er prix, M. Emile Desbonnets de Roubaix; 2e, Mr Clovis Bourgois, de Pecq; 3e, M. Henri Lehrun de Tourcoing; 4e, M. Henri Vanheste, de Luingne; 5e, M. Henri Debtalle, de